

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOMMAIRE

- 1 / Champ d'application**
- 2 / Commandes**
- 3 / Livraisons**
- 4 / Produits**
- 5 / Réclamations – Retours**
- 6 / Prix et conditions de paiement**
- 7 / Réserve de propriété**
- 8 / Garanties**
- 9 / Responsabilité**
- 10 / Force majeure**
- 11 / Propriété intellectuelle**
- 12 / Protection des données personnelles**
- 13 / Modification et interruption d'accès au site**
- 14 / Contestations**

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1 Les présentes conditions générales de vente sont exclusivement applicables aux ventes livrées hors métropole ou destinées directement ou indirectement à l'export.

1.2 Toute commande impliquant une livraison hors France métropolitaine ou destinées directement ou indirectement à l'export passée à notre société implique l'acceptation et l'application des présentes conditions générales, qui prévalent sur toutes conditions émanant du client, sauf acceptation exprès de BRUNEAU.

Cette offre s'adresse exclusivement aux professionnels - sociétés, administrations, associations, artisans, commerçants et professions libérales - agissant dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, implantés hors France Métropolitaine, qu'ils agissent en tant que client final ou de revendeur (individuel ou en réseau).

2. COMMANDES

2.1 Les commandes impliquant export font l'objet d'une facture pro-forma sur laquelle figure la date limite de validité de l'offre. Passée cette date, sauf accord exprès contraire de BRUNEAU, l'offre n'est plus valable. La commande devant faire l'objet d'une nouvelle offre matérialisée par une facture pro-forma. La commande sera prise en compte dès réception par BRUNEAU de la facture pro-forma signé par le client dûment revêtu du cachet de l'entreprise, la date de commande étant alors celle de la réception du devis par BRUNEAU.

2.2. Les commandes sont définitives à compter de leur date de réception par BRUNEAU.

2.3. L'acceptation d'une commande peut être subordonnée à la constitution de garanties de la part du client. BRUNEAU se réserve le droit notamment de fixer un en-cours maximum et/ou d'exiger un crédit documentaire.

2.4. Les commandes sont exécutées dans la limite des stocks disponibles. Notre société s'engage à livrer tout produit commandé, dans les délais indiqués lors de la confirmation de commande. En cas de dépassement de ces délais, vous aurez la possibilité d'annuler le produit commandé ou d'accepter un nouveau délai, sans pouvoir exiger une remise de prix ou le paiement de dommages intérêts.

3. LIVRAISON

3.1 Sauf stipulation contraire, les modalités de livraison comme le transfert des risques liés à l'opération se feront selon l'INCOTERM indiqué sur la facture pro-forma établie par BRUNEAU.

Tout schéma logistique différent de celui indiqué sur la facture pro-forma devra faire l'objet d'un accord écrit.

3.2 Les délais de livraison sont confirmés lors de l'enregistrement de la commande par BRUNEAU, ils n'ont qu'un caractère indicatif et les retards éventuels ne vous donnent pas droit d'annuler la vente, de refuser la marchandise, de modifier les paiements aux échéances convenues ou de réclamer des dommages et intérêts.

3.3 En cas d'indisponibilité d'un ou plusieurs produits, vous êtes informé, BRUNEAU pourra être amené à procéder à des livraisons partielles. L'indisponibilité d'un produit, pour quelque raison que ce soit, ne peut ouvrir droit à aucune indemnisation.

4. PRODUITS

4.1 Les caractéristiques et spécifications techniques des produits sont celles présentées dans les catalogues en cours de validité et sur notre site marchand. Toutefois nous nous réservons le droit d'apporter toute modification à nos produits et de suspendre ou arrêter toute gamme de nos produits sans que vous puissiez vous prévaloir d'une quelconque indemnisation. A chaque fois que ce sera possible, nous mettrons tout en œuvre pour vous en informer avant la validation de votre commande.

4.2 Dans l'hypothèse où une marchandise commandée serait indisponible, nous indiquerons au moment de l'enregistrement de la commande un délai moyen de livraison. Une autre marchandise de qualité et de prix équivalents à celle initialement commandée pourra être livrée sous réserve de votre accord préalable.

4.3 Les articles vendus sont conformes aux normes françaises et/ou européennes applicables le cas échéant. En cas de commande à destination de l'étranger, vous êtes invités à vérifier que les articles commandés répondent aux normes en vigueur dans le pays de destination. En aucun cas, la responsabilité de Bruneau ne pourra être engagée du fait d'une utilisation non conforme à ces normes.

4.4 Pour toute commande d'armoire forte et de coffre-fort, il vous appartient de vérifier la charge au sol de votre plancher pour votre propre sécurité.

Pour connaître la charge au sol de votre plancher, exprimée en kg/m², vous pouvez demander à l'architecte concepteur des locaux ou contacter un bureau d'étude spécialisé. Bruneau sera dégagé de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit.

4.5 Pour les produits nécessitant une fixation au sol ou sur un mur, le client devra vérifier la résistance et la qualité du support d'accueil afin de permettre une fixation du produit sans risque. Pour connaître la qualité de vos sols ou murs, vous pouvez demander à l'architecte concepteur des locaux ou contacter un bureau d'étude spécialisé. Bruneau sera dégagé de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit.

4.6 Les timbres et enveloppes pré-timbrées sont vendus uniquement en complément d'une commande. Ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de seuil de frais de port, ne donnent pas droit à escompte, remise, ou « points fidélité ». Les tarifs et caractéristiques sont définis par LA POSTE et sont susceptibles de changer sans préavis. La TVA n'est pas applicable sur les timbres (sauf enveloppes grand format référence 898-59, taux normal de TVA). Les produits de la poste ne peuvent être vendus seuls, de ce fait, merci de compléter votre commande avec d'autres articles.

4.7 Les photos, illustrations et textes associés présentés dans nos différents supports de ventes n'ont pas de caractère contractuel et de ce fait ne sauraient engager notre responsabilité.

5. RECLAMATIONS ET RETOURS

5.1 Vous devez procéder, lors de la livraison, à tous examens et tests nécessaires pour déceler les éventuels manquants ou autres vices apparents ou non-conformité des produits livrés au bon de livraison et/ou à la commande. L'éventuelle prise en charge des avaries liées au transport se fera selon l'INCOTERM indiqué sur la facture pro-forma.

5.2. Les éventuels manquants ou autres vices apparents ou non conformités devront être formulées auprès de nos services dans un délai maximum de 5 jours ouvrés à compter de la réception de la commande. Pour qu'une réclamation soit prise en compte, elle devra être accompagnée de toute justification quant à sa réalité et nous laisser toute facilité pour procéder à leur constatation.

5.3. En cas de produit défectueux, avarié ou vicié, vous devrez, à notre choix, soit tenir les produits concernés à notre disposition (ou de tout tiers désigné par nous), soit détruire les produits, soit les retourner. Les destructions et retours de produits (pour quelque cause que ce soit) doivent impérativement faire l'objet d'un accord préalable et écrit (bruneau-export@bruneau.fr).

En cas de destruction de produits, vous devrez retourner, dans un délai de 8 jours ouvrés à compter de notre acceptation, le certificat de destruction émanant de la société en charge de la destruction comprenant la référence et le GENCOD des produits concernés. Les retours de produits acceptés devront être réalisés, selon nos modalités, dans un délai maximum de 8 jours ouvrés à compter de notre acceptation. Le matériel retourné dans nos entrepôts devra toujours être accompagné de la copie de la facture ou du bordereau de livraison.

5.4. Les commandes ayant fait l'objet d'offre de paiement en « Bon d'achats » seront re-créditées du même nombre de ces bons.

5.5. Tout retour abusif est susceptible d'entraîner la facturation par nos services d'une indemnité forfaitaire correspondant au prix des produits indûment retournés et aux frais de gestion supportés par nous de ce fait.

Seront considérés comme abusifs (i) les destructions et retours de produits consécutifs à un refus de livraison par un client (ii) les destructions et retours de produits non acceptés par nous préalablement et par écrit (iii) les destructions pour lesquelles le certificat de destruction et les indications précitées n'auront pas été transmis dans les délais ou les retours non effectués dans les délais ou conformément aux modalités définies par BRUNEAU. Les destructions et retours abusifs ne pourront ouvrir droit à remboursement ou remplacement des produits. Les produits retournés abusivement seront tenus à disposition du client pendant un délai maximum de 8 jours ouvrés, au terme duquel nous pourrions les détruire ou en disposer librement.

5.6. Les produits reconnus par nous comme défectueux, avariés, non-conformes ou viciés pourront, à notre choix, être remplacés ou faire l'objet d'un avoir du montant du prix d'achat des produits concernés.

6. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

6.1 Nos prix s'entendent hors taxes et sont exprimés en euros. Le cas échéant, ils sont à majorer des frais de livraison.

6.2 Les prix indiqués dans nos offres prennent en compte la contribution environnementale pour le recyclage des appareils électriques et électroniques (Eco-contribution « DEEE »). Cette contribution est spécifique à chaque typologie de produits concernés, et le montant inclus dans le prix de vente est indiqué sur le tarif communiqué, de même qu'il apparaît unitairement sur votre facture.

6.3 Les prix des produits d'ameublement proposés prennent en compte l'éco-contribution prévue pour la récupération des déchets d'ameublement (Eco-contribution « DEA »). Elle permet de financer la collecte, la réutilisation ou le recyclage des éléments d'ameublement concernés. Les prix incluent cette contribution obligatoire qui apparaît unitairement sur votre facture.

Cette contribution est spécifique à chaque famille concernée (assises, rangement, plan de pose et de travail, autres éléments d'ameublement), et le montant est indiqué sur le tarif communiqué, pour prise de connaissance avant commande.

6.4. Sauf conventions particulières, nos factures sont payables à la commande, sans remise ni escompte, par chèque, virement ou carte bancaire.

6.5 Le cas échéant, le non-paiement de tout ou partie du règlement à échéance entraîne de plein droit l'exigibilité intégrale et immédiate de toutes les sommes dues et la possibilité de surseoir à l'exécution de nouveaux ordres.

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de Commerce des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal seront exigées sur le montant TTC, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, dans le cas où les sommes dues sont réglées après la date de règlement figurant sur la facture, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, sera due. De plus, à titre de clause pénale, en cas de retard de paiement de plus de 30 jours à compter de la date mentionnée sur la facture, il sera dû, en sus, une pénalité de 20% des montants impayés.

6.6. En cas d'impayés antérieurs ou de détérioration du crédit du client, le vendeur pourra modifier les délais de paiement, suspendre les commandes en cours et/ou exiger le paiement intégral avant livraison, dans l'attente d'obtenir du client, une garantie bancaire suffisante.

6.7. Sauf convention particulière, aucune réclamation ou contestation relative à la relation commerciale, y compris la facturation, ne pourra être prise en compte plus de 12 mois après la livraison ou l'évènement concerné ou supposé concerné.

7.RESERVE DE PROPRIETE

Notre société conserve l'entière propriété du matériel livré jusqu'à encaissement effectif et intégral du prix facturé. Toutefois l'acheteur supporte le risque des dommages que ce matériel pourrait subir ou occasionner dès sa livraison.

Nonobstant toute clause contraire, en cas de non-respect par l'acheteur d'une des échéances de paiement, BRUNEAU sans préjudice de ses autres droits, pourra obtenir, par lettre recommandée, la restitution du matériel au frais de l'acheteur jusqu'à exécution par ce dernier de la totalité de ses engagements.

8.GARANTIES

8.1 Les produits vendus au titre des présentes bénéficient de la garantie légale contre les vices cachés résultant des articles 1641 et suivants du Code Civil A l'exclusion de toute autre forme de garantie. Cette garantie est d'une durée de 12 mois à compter de la livraison (sauf dispositions particulières expressément acceptées par BRUNEAU). BRUNEAU se réserve le droit de réparer ou de remplacer tout ou partie du produit défectueux par un matériel avec des fonctionnalités au moins équivalentes.

Sauf mention particulière, les frais d'emballage et de transport quant au retour et à la réexpédition du matériel sont à la charge du client.

8.2 La facture tient lieu de bon de garantie.

9. RESPONSABILITE

9.1. Si la responsabilité de BRUNEAU venait à être reconnue, au titre d'une marchandise fournie, le montant maximum de l'indemnité qui pourrait être versée au client ne saurait en aucun cas excéder le prix payé par le client pour la marchandise en cause. BRUNEAU n'est pas responsable des conséquences dommageables causées par son matériel à d'autres biens et/ou encore de tout préjudice direct ou indirect, à l'exception des dommages aux personnes.

Cette limitation s'applique également à toute garantie de nos produits ou responsabilité du fait de nos produits, qu'elle résulte d'une réglementation française ou étrangère, en ce compris la responsabilité au titre de la garantie légale des vices cachés ou la responsabilité du fait des produits défectueux.

9.2 Notre responsabilité est exclue pour tous défauts ou inexécutions ne résultant pas de notre fait et, notamment, pour tous défauts provenant des prestations sous la responsabilité du client dont transport, manutention ou stockage défectueux des produits et/ou non conformes à nos préconisations.

9.3 Aucune pénalité, pour quelque motif que ce soit, prédéterminée ou non, ne pourra nous être appliquée sans notre accord préalable et écrit, sans que nous ayons pu débattre de leur motivation de façon contradictoire avec le client, et ne pourra excéder le préjudice effectivement subi et démontré par le client.

10. FORCE MAJEURE

Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de manquement à nos obligations contractuelles résultant d'un événement constitutif de force majeure. Au-delà de sa définition légale et jurisprudentielle, la force majeure s'entend de tout événement échappant à notre contrôle tel que, notamment, incendie, inondation, tempête, tremblement de terre et autres catastrophes naturelles, guerre, émeute et révolution, grève, arrêt de travail ou autres mouvements sociaux au sein de notre personnel ou de celui de nos fournisseurs ou prestataires, occupation d'usine ou de locaux, épidémie, mesures de confinement local ou national, décision administrative, fait du prince, interruption ou retard des moyens de transport ou impossibilité d'approvisionnement en produits ou matières premières, accident d'outillage ou bris de machine. En cas d'impossibilité de respecter tout ou partie de nos obligations du fait d'un cas de force majeure, nous en informerons le client dans les meilleurs délais. Nous pourrions alors, selon les

circonstances, soit annuler la commande, soit en suspendre l'exécution ou retarder la livraison sans que le client puisse réclamer une quelconque indemnisation à ce titre ou qu'il puisse annuler sa commande, sauf accord écrit et préalable de notre part. En cas de suspension de la commande, le client s'oblige à prendre toutes les dispositions nécessaires pour proroger, à ses frais, la validité de ses moyens de paiement pendant la durée de suspension et jusqu'à la livraison effective.

11. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les textes, photos, illustrations et images, reproduits sur le site bruneau.fr ainsi que sur l'ensemble des supports papiers : catalogues, documents, bon de commande, facture, devis sont protégés au titre du droit d'auteur, droit des marques, droit des brevets et droit à l'image. Ils sont la propriété pleine et entière de BRUNEAU ou de ses partenaires.

Toute reproduction totale ou partielle du site web et de tout type de documents BRUNEAU est strictement interdite. Toute représentation, en tout ou partie, est constitutive de contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale de son auteur.

12. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

12.1 Notre Société, adhérente de la Fédération des Entreprises de Vente A Distance, garantit le respect de ses clients selon les règles du Code Professionnel de cet organisme. En outre nos Fichiers sont gérés conformément aux règles établies en matière de données à caractère personnelles applicables en France, avec le souci de respecter la vie privée du client.

12.2 Dans le cadre des commandes que vous seriez amené à passer, nous pouvons être amenés à collecter des données personnelles relatives aux personnes (représentant légal, employé, préposé, etc.) qui agissent pour le compte de nos clients, recueillies aux fins de fourniture de nos produits et de gestion de la relation client.

12.3 Sous réserve d'une demande expresse et d'indiquer vos nom, prénom, adresse et numéro de client auprès de notre Société, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit à l'effacement, dans les conditions de la loi Informatique et Libertés n°78-16 du 6 janvier 1978 et du règlement général sur la protection des données n° 2016/679 du 27 avril 2016 en vous adressant à BRUNEAU - service fichier - 91948 Courtabœuf Cedex ou donneespersonnelles@bruneau.fr.

12.4 Vous pouvez être amené à recevoir des offres commerciales d'autres sociétés partenaires de notre Société par e-mail. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres commerciales d'autres sociétés, il vous suffit de nous le préciser en écrivant à :

BRUNEAU - service fichier - 91948 Courtabœuf Cedex ou donneespersonnelles@bruneau.fr

12.5 Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité ainsi que notre politique cookies présentes sur le site Internet www.bruneau.fr



Parc d'activités secteur Nord – 19 avenue de la Baltique
Villebon sur Yvette- 91948 Courtabœuf Cedex
Tel 3924
E-mail : contact@bruneau.fr
www.bruneau.fr

13. MODIFICATION ET INTERRUPTION D'ACCES AU SITE

BRUNEAU se réserve le droit, à tout moment, d'interrompre de manière temporaire l'accès à tout ou partie du site pour des raisons techniques, de modification des conditions contractuelles ou de mise en conformité du site avec les dispositions légales ou réglementaires et ce, sans avoir à en informer préalablement le client.

14. CONTESTATIONS

Tout litige sera à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.